

Cent soixantième session

160 EX/8
PARIS, le 21 août 2000
Original anglais

Point 3.2.1 de l'ordre du jour provisoire

**MISE EN OEUVRE ET SUIVI DES DISPOSITIONS DU CADRE D'ACTION
DU FORUM MONDIAL DE DAKAR SUR L'EDUCATION**

RESUME

Conformément à la décision 3.2.3 adoptée par le Conseil exécutif à sa 159e session, ce bref rapport présente les activités de suivi du Forum mondial sur l'éducation (Dakar, Sénégal, avril 2000) entreprises par l'UNESCO.

Décision requise : paragraphe 20.

1. Le Forum mondial sur l'éducation, qui s'est tenu à Dakar, Sénégal, du 26 au 28 avril 2000, a réaffirmé le rôle de chef de file de l'UNESCO dans le mouvement de l'*Education pour tous*. Non seulement le mandat de l'Organisation a été renforcé à Dakar, mais encore une responsabilité primordiale lui a été confiée. Elle doit désormais consolider son profil, qui est unique, d'organisme capable de mobiliser à la fois la volonté politique des gouvernements et l'engagement de la société civile.
2. L'UNESCO a relevé ce défi en réorganisant son Secrétariat et en ajustant et rationalisant le grand programme I (30 C/5) en fonction du Cadre d'action de Dakar et des résultats d'une large consultation effectuée parmi les fonctionnaires du cadre organique du Secteur de l'éducation. Un secrétariat technique informel relevant de l'ADG/ED p.i. a été créé afin de coordonner les activités de suivi du Forum de Dakar. Il comprend une dizaine de fonctionnaires du cadre organique appartenant à toutes les composantes du Secteur de l'éducation. Parallèlement, les divisions ED/EFA et ED/BAS ont fusionné et le Secrétariat du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous a été dissous le 17 juillet 2000 (Cadre d'action, par. 12-21).

3. Le Comité directeur du Forum consultatif a été dissous fin juin. Le Directeur général a remercié les membres du Comité de leur précieuse contribution au mouvement en faveur de l'éducation pour tous au cours des dix dernières années. Il a également rencontré par deux fois le président du comité qui lui a fait part des recommandations sur le suivi du Forum de Dakar formulées par les membres du Comité lors de leur dernière réunion, en juin.
4. Un groupe stratégique intersectoriel composé des ADG, des directeurs des instituts de l'UNESCO, des directeurs des divisions du Secteur de l'éducation et des directeurs des bureaux régionaux a également été créé afin de coordonner les activités de suivi et de veiller à ce que le Cadre d'action de Dakar se reflète dans toutes les activités pertinentes de l'UNESCO (Cadre d'action, par. 20).
5. Un projet de plan d'action (couvrant la période août 2000 - août 2002) a été mis au point. Il est actuellement transmis aux partenaires concernés pour observations. Il ébauche les modalités concrètes de mise en oeuvre du Cadre d'action de Dakar aux niveaux national, régional et international. Il indique également les arrangements prévus pour cette mise en oeuvre et des estimations budgétaires se situant entre 8 et 10 millions de dollars des Etats-Unis. Etant donné que très peu des activités prévues dans le projet de plan d'action sont déjà inscrites au Programme et budget ordinaire de l'UNESCO pour 2000-2001, la plupart des besoins financiers devront être couverts par les contributions financières volontaires existantes ou par des contributions supplémentaires de nos principaux partenaires.
6. A cet égard, le Directeur général va bientôt décider, après consultation des services centraux compétents, du meilleur moyen d'intégrer les contributions financières volontaires. Le Directeur général souhaite également inviter les partenaires de l'UNESCO à l'informer s'ils sont disposés à soutenir financièrement la mise en oeuvre du plan d'action.
7. Les priorités de l'UNESCO sont claires ; elles sont au nombre de trois. La première est de concentrer l'action au niveau des pays, garantissant ainsi aux pays en développement le rôle de principaux instigateurs de la mise en oeuvre du plan d'action de l'UNESCO ; la deuxième est de renforcer la coopération avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux et la troisième d'améliorer les partenariats avec des organisations non gouvernementales et de garantir la synergie entre toutes les parties prenantes au mouvement de *l'éducation pour tous* (Cadre d'action, par. 9).
8. L'UNESCO est également en train de préparer un document d'orientation qui décrit comment l'éducation, et en particulier les programmes relatifs à l'Education pour tous, peuvent contribuer concrètement aux stratégies d'élimination de la pauvreté. Ce document aidera les Etats membres à donner à l'éducation une place plus importante dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, en particulier dans le cadre de l'élaboration des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (PRSPS).
9. Afin d'approfondir la réflexion sur les moyens de rationaliser et d'accroître les flux de financement de l'éducation de base, l'UNESCO a entamé une vaste consultation avec des donateurs bilatéraux, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les pays du G-8, la Commission européenne, l'UNICEF, la Banque mondiale et le Club de Paris. Les questions soulevées sont entre autres les suivantes : comment renforcer les mécanismes de prévision des flux d'aide ; comment améliorer l'évaluation statistique de ces flux et l'information les concernant ; comment renforcer, au niveau des pays, la coordination

entre les bailleurs de fonds ; comment traiter le problème de l'allégement de la dette et de son annulation ainsi que la question de son impact sur tous les aspects de l'éducation de base ; comment utiliser au mieux les mécanismes de conversion de la dette (SWAP), etc. (Cadre d'action, par. 11).

10. Le résultat concret de ces consultations est que les pays du G-8 ont spécifiquement mentionné le Cadre d'action de Dakar dans le communiqué final de leur réunion de juillet, qui s'est tenue à Okinawa, Japon. Ils ont réaffirmé l'engagement pris à Dakar en déclarant qu'aucun gouvernement déterminé à réaliser l'éducation pour tous ne laissera le manque de ressources contrecarrer ses efforts ... Ils se sont par conséquent engagés à intensifier les efforts bilatéraux, de même que ceux entrepris avec des organisations internationales et des bailleurs de fonds du secteur privé, afin d'atteindre les objectifs de l'enseignement primaire universel d'ici à 2015 et l'égalité entre les sexes en matière de scolarisation d'ici à 2005.

11. L'UNESCO a également veillé à ce que le Cadre d'action de Dakar soit inscrit à l'ordre du jour de conférences internationales récentes telles que Beijing +5 et Copenhague +5 et de la réunion du Conseil économique et social (ECOSOC).

12. Sur la base de l'expérience acquise lors du Bilan mondial de l'éducation pour tous en l'an 2000, qui a précédé le Forum de Dakar, des principes directeurs pour l'action des pays ont été élaborés et sont actuellement examinés avec les partenaires appropriés de l'EPT. Ces principes aideront les pays à "se mettre au travail", et en particulier, à établir des comités nationaux de coordination (Cadre d'action, par. 16).

13. Deux mécanismes de suivi seront mis en place pour servir de leviers à l'engagement politique et à la mobilisation de ressources techniques et financières (Cadre d'action, par. 19 et 20) :

- (i) Le Directeur général réunira un groupe informel de haut niveau comprenant 20 à 25 personnes, dont des représentants des pays en développement, des pays donateurs et des organismes multilatéraux d'aide. Ce groupe sera chargé d'entretenir et d'accélérer l'élan politique imprimé à Dakar. Il tiendra sa première réunion avant le premier anniversaire du Forum de Dakar.
- (ii) Un groupe de travail sur l'Éducation pour tous, à caractère plus technique, sera chargé d'analyser et de superviser la mise en oeuvre des activités de suivi du Forum de Dakar et conseillera le mouvement EPT dans son ensemble sur le plan technique, établira et entretiendra des partenariats, soutiendra les réseaux régionaux et sous-régionaux et assurera la coordination entre les diverses initiatives interinstitutions relatives à l'EPT. Il facilitera également la coordination entre les donateurs à tous les niveaux. Ce groupe comprendra une trentaine de représentants des pays en développement et d'institutions bilatérales et multilatérales, ainsi que des représentants de la société civile, des réseaux régionaux, de l'OCDE et du G-8. Il sera présidé par le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'éducation et tiendra sa première réunion en novembre 2000.

14. L'UNESCO va promouvoir la consolidation d'une série de programmes phares interinstitutions répondant aux objectifs fixés à Dakar. Ces programmes porteront sur un certain nombre de domaines stratégiques indispensables pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous, et entre autres, sur le développement de la petite enfance, l'éducation

des filles, l'alphabétisation, l'éducation dans les situations d'urgence, le VIH/sida et les questions de santé.

15. Suivre la situation de l'éducation de base dans le monde constitue un élément essentiel du plan d'action de l'UNESCO. L'Organisation poursuit la mise en place d'un observatoire chargé d'évaluer les progrès réalisés en matière d'éducation pour tous. Cette fonction d'observatoire sera confiée à l'Institut de statistique de l'UNESCO qui aura pour objectif de collecter, d'analyser et de diffuser les informations quantitatives et qualitatives sur la situation de l'éducation nécessaires aux pays, aux régions et à la communauté internationale pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous. Une évaluation régulière permettra aux gouvernements de revoir et de modifier leurs politiques nationales en tant que de besoin afin d'assurer dès que possible la réalisation des objectifs de l'EPT dans tous les pays. Entre autres innovations, l'Institut établira un "Index du développement de l'EPT" qui regroupera plusieurs indicateurs pertinents permettant de mesurer les progrès enregistrés en matière d'éducation pour tous ; de nouveaux indicateurs seront définis de manière à répondre plus précisément aux questions de qualité, de résultats, etc. (Cadre d'action, par. 19).

16. Le plan d'action propose d'organiser régulièrement des réunions techniques régionales et sous-régionales qui permettront à toutes les parties concernées par l'EPT de débattre des besoins des régions, de la mobilisation des ressources financières et des modalités de coopération. Pendant la période 2000-2002, des réunions régionales seront organisées en Afrique et en Asie du Sud, de même qu'une réunion des pays de l'E-9. Il est prévu que ces réunions traiteront aussi bien de questions de politique que de questions techniques, y compris la coordination des réseaux existants et nouveaux.

17. De larges consultations ont eu lieu avec les chefs des autres institutions qui ont convoqué le Forum mondial sur l'éducation (PNUD, FNUAP, UNICEF et Banque mondiale). Elles ont été axées sur le projet de plan d'action susmentionné et sur la coopération interinstitutions en matière d'EPT, y compris les questions relatives à la composition du groupe de travail sur l'éducation pour tous, aux contributions financières au suivi du Forum de Dakar, aux programmes phares interinstitutions et au détachement de personnel auprès de l'UNESCO. Le Secrétaire général de l'ONU et les délégations permanentes auprès de l'UNESCO ont également été informés des activités de suivi entreprises par l'UNESCO.

18. Afin de mettre à profit la dynamique créée par le Forum de Dakar et de renforcer le rôle de chef de file de l'UNESCO dans le domaine de l'EPT, une stratégie de communication bien planifiée est en cours d'élaboration. Le Secteur de l'éducation et le nouveau Bureau de l'information du public coopéreront étroitement à la mise en oeuvre de cette stratégie de communication.

19. L'UNESCO accorde une grande importance à la diffusion des documents du Forum mondial sur l'éducation. Le Cadre d'action de Dakar, le commentaire élargi qui l'accompagne et le rapport final de la Conférence de Dakar seront disponibles dans les six langues officielles des Nations Unies. La plupart des versions linguistiques sont déjà disponibles sur le site Web du Forum mondial sur l'éducation où l'on peut également trouver les cadres d'action régionaux. Les cadres mondiaux et régionaux seront publiés avec la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990). Douze études thématiques sur des questions d'éducation d'intérêt mondial, réalisées en vue du Bilan mondial de l'éducation pour tous en l'an 2000 sont en cours de préparation afin d'être publiés en anglais et français dans une

nouvelle présentation. Tous les documents seront largement diffusés auprès de toutes les parties intéressées par l'EPT. Ils seront également disponibles sur le site Web de l'UNESCO.

20. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 160 EX/8,
2. Accueille avec satisfaction le rapport relatif au suivi des dispositions du Cadre d'action du Forum mondial de Dakar sur l'éducation ;
3. Réaffirme sa volonté d'accorder une place importante et centrale au suivi du Forum mondial sur l'éducation dans le programme de l'UNESCO relatif à l'éducation ;
4. Invite le Directeur général à continuer d'attribuer une haute priorité à ce suivi, y compris le dialogue permettant la coordination avec tous les partenaires appropriés ;
5. Prie le Directeur général de tenir compte des vues formulées dans le document 160 EX/8, ainsi que de celles exprimées lors du débat relatif au suivi du Forum mondial de Dakar sur l'éducation, dans l'élaboration de la prochaine Stratégie à moyen terme (doc. 31 C/4) et du Programme et budget pour 2002-2003 (doc. 31 C/5).